

fma.

VÉLO
SPEED BIKE



POUR TOUS LES PROFILS
de 14 ans à 75 ans



DEUX FORMULES SIMPLES
UNE COUVERTURE COMPLÈTE
ET C'EST TOUT.

L'OFFRE EN SYNTHÈSE

2
FORMULES

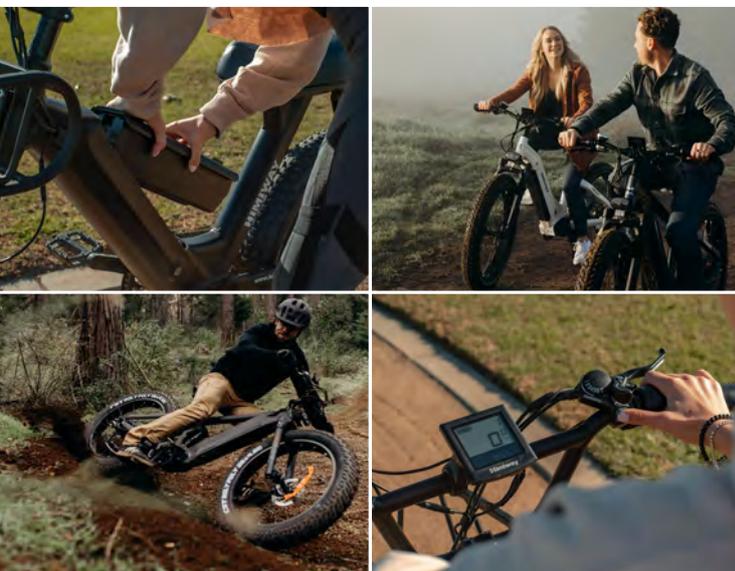
Pour couvrir le vol
et la casse accidentelle

2
USAGES

Vie privée ou
Domicile/Travail

3 possibilités de
PAIEMENT

Mensuel, semestriel
ou annuel



LES CONDITIONS D'ACCÈS.

- Permis de conduire A / B ou AM (ou BSR) ;
- Véhicule identifié par un professionnel avec un marquage permanent (par exemple : Speed Marking - Auvray Security) ;
- Véhicule homologué n'excédant pas 45km/h et immatriculé en France Métropolitaine.

LES EXCLUSIONS.

- Usage professionnel notamment pour le transport de personnes ou de marchandises ;
- Mise à disposition en libre service ;
- Vélo acheté il y a plus de 12 mois ;
- Valeur d'achat supérieure à 8 000 €.

**➤ Les garanties
& services****› Responsabilité civile**

Protection de l'assuré et des conducteurs autorisés vis-à-vis des tiers par suite d'accident, d'incendie, d'explosion causés par eux ou le Speed Bike.

› Protection du conducteur

Couvre le conducteur jusqu'à 60 000 €, en cas de préjudices subis à la suite d'un accident corporel, qu'il soit responsable ou non.

› Assistance

Pour le conducteur du Speed Bike et le véhicule, en cas d'accident, de crevaison, panne, incendie ou vol du véhicule.

› Garantie Dommages accidentels

En cas d'événement accidentel, protection du Speed Bike, de ses accessoires et des moyens de protections.

› Défense pénale et recours

En cas d'accident dans lequel le vélo garanti est impliqué, les frais et honoraires de procédure engagés sont pris en charge pour la défense des droits et intérêts de l'assuré.

› Protection juridique

Assistance pour tout litige rencontré lors de la conduite du véhicule garanti et prise en charge des frais engagés (pour suivre un stage de récupération de points ou repasser le permis de conduire).

**VOL & INCENDIE**

› Prise en charge en cas de **disparition totale ou partielle** du Speed Bike

› Prise en charge des **frais engagés** et des éventuels frais de **fourrière**

CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

+ Prêt d'un vélo pendant 7 jours

+ Assistance incluse dans toutes les formules

LES PLUS DU CONTRAT**60 000 €**

de plafond de garantie conducteur

8 000 €

de garantie pour le vélo

fma.

VÉLO
SPEED BIKE

**➔ Tableau
de garanties**



	FORMULE 1	FORMULE 2
 GARANTIES DE BASE		
Responsabilité Civile	Inclus	Inclus
Défense Pénale et recours	Inclus	Inclus
Protection juridique	Inclus	Inclus
Assistance avec vélo de remplacement	Inclus	Inclus
Vol, Incendie	-	Inclus
Dommages	-	Inclus
GARANTIES OPTIONNELLES		
Protection du conducteur 1 - Plafond de garantie 40 000 €	Option	Option
Protection du conducteur 2 - Plafond de garantie 60 000 €	Option	Option

FMA Assurances - SAS au capital de 787 204 € - Courtier en assurance - Siège social : Immeuble Colisée Gardens, 8-14 avenue de l'Arche, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 429882236 - ORIAS : 12068209

WAKAM - 120-122, rue Réaumur - 75002 PARIS - SA au capital de 4 514 512 € - 562 117 085 RCS Paris - Entreprise régie par le code des assurances - Activité placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution 4, place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).



TG-SPEED-BIKE-02/2024